



## **STAGE ETE 2019 A BARRET SUR MEOUGE - Du 5 au 11 août** **Créations vocales & Polyphonies**

### **DOSSIER D'INSCRIPTION**

**A compléter et renvoyer accompagné du règlement d'acompte à :**  
**Elévoix, La Maison du chant, 49 rue Chape 13004 MARSEILLE**  
**Merci de libeller vos chèques à l'ordre de Association élévoix**

Nom..... Prénom.....

Ville & Code postal.....

e.mail .....

Tél fixe et mobile .....

Régime alimentaire  
particulier .....

Jouez-vous d'un instrument, et si oui lequel ?.....

\*

### **DISPOSITIONS FINANCIERES**

La participation pour l'ensemble du stage est fixée à 390€. Ce montant comprend tous les frais inhérents au stage, l'hébergement et les repas (sauf lundi soir).

Le stagiaire s'engage à payer selon les modalités suivantes : A l'inscription, le stagiaire effectue un premier versement de 130€. Règlement du solde (260€) à l'arrivée le 05.08. Règlement par chèque à l'ordre de Elévoix.

Un email de confirmation sera envoyé à l'enregistrement de l'inscription.

### **CARACTERISTIQUES DU STAGE**

Lieu du stage : gite ECOLOC à Barret sur Méouges 05300

Dates : Accueil et installation le lundi 5 août à partir de 17h, suivi d'un partage au tour d'un buffet repas apporté par les stagiaires. Départ le dimanche 11 août en fin de matinée. Durée : 30 heures environ. Concert samedi soir dans les locaux d'ECOLOC.

Nombre de participants : 15 stagiaires environ.

# DOSSIER D'INSCRIPTION (suite)

## HEBERGEMENT & RESTAURATION

Du lundi 05.08 au samedi 03.08 inclus (6 nuits).

Hébergement collectif (4 lits max/ chambre). Supplément chambre individuelle +10€/nuit. Draps et couvertures non fournis.

Repas : Du mardi matin au dimanche matin inclus. Cuisine participative, pour une alimentation « flexitarienne » à partir de produits locaux. Le repas du lundi soir (ainsi que les boissons alcoolisées éventuellement) seront apportées par les participants. Une personne sera là pour cuisiner, avec l'aide légère et quotidienne des stagiaires à tour de rôle.

## ANNULATION/INTERRUPTION

Délai de rétractation : A compter de la date de signature du présent contrat, le stagiaire a un délai de 15 jours pour se rétracter. Dans ce cas, les arrhes lui seront remboursées.

En cas d'annulation du stage du fait de l'organisme de formation, les arrhes seront remboursées au stagiaire.

\*

### **Je souhaite m'inscrire au stage et je joint un acompte de 130€**

Je souhaite une chambre individuelle (+ 60€ pour le séjour) : OUI – NON

*(rayez la mention inutile)*

Fait à .....

Signature :

Le .....

